

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
13 JUIN 2014**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 13 juin 2014, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Nicola Ranieri **cons. au poste no: 1**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour

211-06-2014

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. États financiers 2013

Période de questions
Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. États financiers 2013

212-06-2014

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'adopter le rapport financier de l'exercice 2013 préparés par monsieur Philippe Gauthier, C.P.A. auditeur, C.A. de la Municipalité indiquant un déficit de 58 673 \$ pour l'année 2013.

ADOPTÉE

213-06-2014

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 20 h 20.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

13 JUIN 2014

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la
Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office,
que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses
autorisées dans ce procès-verbal.**

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**